

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N° 5145/71

Objet :

ANNEXE

Expédié le

Bruxelles, le

12/4

1912

à M. Mercier

R. Duvet

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans les intentions de la Commission Directrice d'acquérir pour les collections de l'État le tableau que vous avez bien voulu offrir de céder à ces fins par votre lettre du 28 mai écoulé.

Veuillez agréer, M. Mercier, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

11

TANNERIE FRANCO-TUNISIENNE



N. MERCIER

TUNIS

USINE A VAPEUR
32, RUE SIDI BEN DEGHINICHE
BUREAUX
7, RUE ANCIENNE POSTE

Télégrammes
MERCIER · TANNEUR · TUNIS

AGENT GÉNÉRAL POUR LA TUNISIE
de la Compagnie d'assurances L'AIGLE Incendie et Vie

le 28 Mai 1906

Monsieur le Conservateur
du Musée Moderne
Rue du Musée 1

Bruxelles

Monsieur,

J'ai dans ma collection un tableau représentant une dentellière, signé par un de vos compatriotes, Horace. La signature est authentique et est ainsi faite "J.D. Stevens".

Je serais disposé à vendre cette toile, pour la bonne raison qu'en Tunisie, il n'y a aucune utilité ni aucun charme à posséder des œuvres d'art, le milieu dans lequel on vit étant fort terre à terre.

Je serais heureux de savoir si vous pourriez l'acquiescer pour votre musée.

Avec, Monsieur, mes bien sincères salutations.

